

SYNTHESE

Au travers des critères examinés dans cette étude, la hiérarchie urbaine des villes de l'Ouest peut être décomposée entre

- les deux métropoles nantaise et rennaise tout d'abord
- les treize autres grandes villes et villes moyennes ensuite, aux profils plus contrastés, classées en trois groupes
- les trente-cinq petites villes enfin, elles-mêmes regroupées en trois catégories.

AU SOMMET, LES METROPOLES NANTAISE ET RENNAISE

Pour elles, tout va bien .

Leurs caractéristiques majeures sont : développement important et très largement endogène (donc peu d'influence des autres pôles sur elles, quasi "auto-suffisance" au regard de celui-ci, en quelque sorte), emplois publics nombreux (garants de revenus et

d'activités résidentielles au moins en partie stables), population très diplômée, emplois qualifiés, revenus moyens élevés, activités diversifiées, attrait pour les actifs de toutes nature et pour les capitaux extérieurs qui n'est pas "ombrageux", c'est-à-dire qui reste partagé avec le développement de financements locaux.

LES AUTRES GRANDES VILLES ET LES VILLES MOYENNES, AUX PROFILS PLUS VARIES

Elles possèdent des caractéristiques globalement communes : composante endogène du développement moins marquée que chez les (villes) précédentes, pour une composante externe comparable, c'est-à-dire d'influence somme toute faible, revenus légèrement inférieurs (sauf pour Vannes et Lorient, pour des raisons symétriques), population très diplômée (surtout en Bretagne), emplois assez qualifiés et fortement tertiariés, emplois publics relativement nombreux. Hormis Cholet, la dépendance à la base productive privée est plutôt faible ; hormis Lannion, les activités sont plutôt diversifiées.

Il existe quelques différences : certaines villes-préfecture tirent les caractéristiques du groupe vers le haut (Vannes, La Roche-sur-Yon, voire Angers, Quimper et

Saint-Malo), d'autres plus vers le bas (Lorient, Le Mans sur long terme, Cholet plus récemment).

Les villes métropolitaines comme la plupart des autres villes grandes et des villes moyennes ont en commun d'exercer une influence croissante sur une ou plusieurs petites villes devenant ainsi de plus en plus dépendantes. Quelques nuances cependant :

- L'influence de Nantes sur Clisson et Ancenis est plus forte et croît plus rapidement que l'influence de Rennes sur Vitré et Redon ;
- Trois villes grandes ou moyennes (Saint-Nazaire, Lannion et Cholet) n'ont pas encore, en 1999 de "villes satellites" c'est-à-dire envoyant 5 % au moins de leurs actifs travailler dans ces pôles. Quimper et Saint-Brieuc en possèdent chacune trois.

Rythme annuel de croissance de l'emploi entre 1975 et 1999	Dont impact absolu sur les autres aires urbaines	impact relatif sur les autres aires urbaines	Intensité d'influence sur pôles extérieurs (en 1999, en % des emplois)		Type de villes et nombre
			Inférieure à 5 %	Entre 5 et 10 %	
Faible (moins de 0,5 %)	Très faible (0,04 à 0,09 %)	15 à 20 %	Lorient, Le Mans		Type 3bis (2)
Moyen (0,5 à 0,9 %)	Faible à moyen (0,10 à 0,17 %)		Brest, Cholet, Lannion, Saint-Nazaire	Laval, Saint-Brieuc	Type 3 (6)
Relativement élevé (autour de 1,0%)	Très faible (0,06 %)	6 %	Angers		Type 2 (1)
	Fort (0,28 à 0,33 %)	Autour de 30 %		Saint-Malo, Quimper	Type 1bis (2)
Très fort (plus de 1,4 %)	Moyen (0,18 à 0,20 %)	11 à 12 %		Vannes, La Roche-sur-Yon	Type 1 (2)

LES VILLES GRANDES ET MOYENNES DE TYPE 1 ET 1 BIS

Ces quatre villes comptent parmi les cinq les plus dynamiques. Parmi elles, Vannes en Bretagne et La Roche-sur-Yon dans les Pays de la Loire, se distinguent par l'importance particulière des emplois créés entre 1975 et 1999 avec un rythme annuel de progression de 1,4 à 1,8%. Pour autant, guère plus de 10 % de ces créations d'emplois ont profité sur le plan résidentiel à d'autres villes. En 1999, entre 5 et 6 % des emplois offerts localement sont occupés par des actifs résidant dans d'autres villes. A titre indicatif, la moyenne pour les villes grandes et moyennes de l'inter-région est de 4,7%.

UNE GRANDE VILLE DE TYPE 2

Ce groupe ne compte qu'un représentant, Angers, dont les emplois ont crû au même rythme que chez les villes de type 1, mais dont la caractéristique majeure et remarquable est que 6 % seulement de ces créations ont profité sur le plan résidentiel à d'autres villes. En 1999, à

Saint-Malo et Quimper ont connu un rythme de progression des emplois satisfaisant quoique moins élevé, voisin de 1% par an, sur le même quart de siècle. Leur caractéristique majeure réside dans le fait que 30 % de ces créations d'emplois ont bénéficié sur le plan résidentiel à d'autres villes. De cette sorte, en 1999, environ 10 % des emplois offerts localement sont occupés par des actifs résidant dans d'autres villes, ce qui place ces villes nettement en tête de l'inter-région pour le rayonnement.

LES VILLES GRANDES ET MOYENNES DE TYPE 3 ET 3 BIS

Un premier groupe compte 6 représentants (Brest, Cholet, Lannion, Saint-Nazaire, Laval, Saint-Brieuc) dont les emplois ont crû plus modestement, à un rythme néanmoins supérieur à 0,5 % par an. Hormis Brest où la proportion tombe à 12 %, 20 % des emplois créés ont profité sur le plan résidentiel à d'autres villes. En 1999 cependant, moins de 5 % des emplois offerts localement qui sont occupés par des actifs résidant dans d'autres villes.

Un deuxième groupe intègre les 2 villes dont la croissance des emplois a été la plus « molle », inférieure à 0,5 % par an. 10% pour Le Mans, 20 % pour Lorient, des emplois créées ont profité sur le plan résidentiel à d'autres villes, mais en raison de la faiblesse du rythme, ces créations n'ont eu dans l'absolu que peu d'impact. En 1999, ce sont logiquement moins de 5 % des emplois offerts localement qui sont occupés par des actifs résidant dans d'autres villes.

DES PETITES VILLES AUX SITUATIONS CONTRASTEES

S'agissant des petites villes, les situations sont beaucoup plus contrastées. Ces contrastes tiennent aux influences respectives du pôle local et des villes extérieures

(particulièrement manifeste en Bretagne) et aux potentialités de développement du premier et des secondes.

LES PETITES VILLES DE TYPE 1

Seules 9 villes sur 35 parmi lesquelles 7 sont ligériennes (dont les trois villes littorales ou rétro-littorale vendéenne, Challans, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Les Sables-d'Olonne) ont connu sur le dernier quart du XX^{ème} siècle un développement en partie endogène, souvent comparable à celui des villes de la catégorie précédente – grandes villes non métropolitaines et villes moyennes. La plupart des villes de ce type s'en démarquent par contre sensiblement par la progression conséquente

d'influences extérieures – qui demeurent toutefois modérées en 1999 – progression qui leur vaut une dynamique démographique proche de celle des villes métropolitaines.

Une distinction doit cependant être opérée quant aux variables caractéristiques du développement entre les villes vendéennes littorales ou rétro-littorales et les autres davantage tributaires d'un développement externe.

Caractéristiques type 1	Villes littorale et rétro-littorale	Autres du type PV1
Contribution des chômeurs à la croissance de population active	forte	faible
Population diplômée	non	
Revenus	élevés	peu élevés
Dépendance à base publique	faible à très faible	
Dépendance à base productive privée	forte à plutôt forte	
Représentation ouvrière	faible	forte
Représentation des cadres	faible à plutôt faible	
Représentation professions indépendantes	forte	faible
Spécialisation	variable	
Pénétration capitaux extérieurs	variable	
Pourcentage de retraités dans population	élevé	/

LES PETITES VILLES DE TYPE 3

A l'opposé, la situation apparaît très critique pour les 6 villes soumises à une sévère perte d'attraction propre dont l'influence éventuellement substantielle de pôles extérieurs (Quimper pour Douarnenez et Penmarch en particulier) ne suffit même pas – loin s'en faut – à enrayer les effets. Dans ce groupe, une frontière sépare Douarnenez, Saint-Pol-de-Léon, Penmarch, à la population très diplômée, mais à la dépendance à l'égard

d'activités de la base productive privée liées à la mer ou à l'agriculture aussi très affirmée, des autres villes (Morlaix, Fougères, Saumur) dont la population est peu diplômée (hormis Morlaix), mais les activités économiques plus diversifiées. Ces villes ont en commun des revenus plutôt faibles ou faibles et une dépendance à la base publique moyenne (sous-préfecture) à faible.

LES PETITES VILLES DE TYPE 2

Entre ces extrêmes, on observe des situations intermédiaires marquées par une perte d'influence locale accompagnée d'un développement exogène lui-même plus ou moins décisif. Le développement des villes du type 2 tient en conséquence des évolutions respectives des deux composantes.

Il va sans dire que le développement des villes connaissant une part importante d'origine exogène est largement solidaire de celui de la ville de rang supérieur

de rattachement : on peut envisager un moindre impact de la perte d'influence locale de villes comme Auray et Clisson rattachées à des pôles très dynamiques que pour Quimperlé associé à un pôle à l'évolution plus incertaine. Par ailleurs, les potentialités de développement interne de ces villes tiennent à leurs ressources propres : formation-qualification, revenus, dépendance à la base publique ou productive privée.

Le tableau suivant croise verticalement l'influence locale (du haut vers le bas l'influence locale mesurée par l'évolution globale des actifs occupés augmente) et horizontalement l'influence extérieure (de la gauche vers la droite l'influence des pôles extérieurs mesurée par le pourcentage des actifs occupés augmente). Les villes en bas et à gauche ont donc un développement local affirmé et une influence extérieure faible, ainsi Château-

Gontier ou les Herbiers. Les villes en haut et à droite connaissent une perte d'influence élevée avec une extérieure forte. Ce sont les villes comme Douarnenez et Penmarch. Une multitude de cas intermédiaires sont retracés, comme Clisson ou Auray qui allient une perte d'influence locale modérée et une influence très forte des pôles extérieurs.

Evolution d'influence locale entre 1975 et 1999 et impact sur l'évolution globale des actifs occupés		Intensité d'influence des pôles extérieurs (en 1999, en % des actifs occupés)				Type de villes et nombre
		Faible 10 %	Modérée 10 à 15 %	Plutôt forte 15 à 20%	Forte >20%	
Perte d'influence locale élevée (>0,5% / an)	Impact déterminant (évolution négative)	Fougères Moriaix Saumur (-0,24%)	Saint-Pol-de-Léon. (-0,47%)	Douarnenez Penmarch (-0,74%)		type 3 6 villes
	Impact non déterminant (évolution positive)	Châteaubriant Segré (+0,10%)	Dinan La Flèche Guingamp Paimpol (+0,16%)	Concarneau (+0,10%)	Landerneau (+0,35%)	type 2 20 villes
Perte d'influence locale modérée (<0,5% / an)		Fontenay-le-Comte. La Ferté-Bernard Loudéac Mayenne Pontivy Redon (0,58%)		Quimperlé (0,42%)	Auray Clisson Dinard Lamballe Landivisiau (1,05%)	
Gain d'influence locale		Château-Gontier Les Herbiers Ploërmel Les Sables-d'Olonne Sablé-sur-Sarthe (1,25%)	Ancenis Challans St Gilles-Croix-de-Vie. Vitré (1,35%)			type 1 (9)

NB : la couleur définit l'intensité globale des actifs occupés : orange pour un impact négatif, or pour un impact positif mais faible (de 0 à 0,20 %), jaune pur un impact positif compris entre 0,20 et 1 %, vert pour un impact supérieur à 1 %

Au total, les perspectives qui s'offrent aux villes de l'Ouest varient selon les évolutions observées au sein de la hiérarchie urbaine :

- Les villes métropolitaines trouvent en elles-mêmes et en abondance les ressources motrices de leur propre développement grâce à la compilation de caractéristiques favorables à un développement endogène : formation et qualifications, revenus, base publique, base productive, base résidentielle, rayonnement;
- Ces ressources internes sont plutôt moins abondantes chez les autres grandes villes et villes moyennes dont le devenir apparaît du coup relativement plus dépendant de l'extérieur : alors qu'elle est très limitée avec les grandes villes, la solidarité (la complémentarité) avec les petites dépend alors beaucoup de leur éloignement, et par corollaire, de leur accessibilité : des villes comme Saint-Nazaire, Cholet, Lannion, et d'une façon générale les villes ligériennes, doivent davantage compter sur leurs propres forces que Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo et la plupart des villes bretonnes ;
- A une petite dizaine de cas près d'aires urbaines, surtout ligériennes, encore peu perméables aux influences extérieures, les

petites villes dépendent peu ou prou mais de plus en plus de l'extérieur, en particulier de pôles de rang supérieur, et donc des capacités de développement de ceux-ci. C'est d'autant plus vrai que en Bretagne surtout, le développement endogène est fortement remis en cause. Il est en particulier tributaire des risques introduits par la localisation des pouvoirs de décision économique et par le degré local de spécificité des activités lié à certaines entreprises ou branches dominantes. Ces aléas sont par essence plus sensibles dans les petites villes. En Bretagne, la fonction relais des villes moyennes est particulièrement mise en évidence. Ce n'est pas le cas en Pays de la Loire : la satellisation de petites villes est plus rare, et en ce cas, souvent due à Nantes ;

- La présence dans les deux régions de nombreux pôles ruraux introduit un cinquième échelon de hiérarchie urbaine. La question de leur devenir et de l'impact que celui-ci pourrait avoir sur le fonctionnement et les rôles respectifs des villes de niveau plus élevé - à commencer par les petites et les moyennes - reste posée.